



Bordeaux, le 5 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information aux consommateurs

La Préfecture de la Gironde attire l'attention des consommateurs sur l'utilisation de **qualifications professionnelles** ou de **labels usurpés** par certains professionnels spécialisés dans les travaux de rénovation, de pose de panneaux photovoltaïques ou d'économie d'énergie.

L'usage de qualifications professionnelles et du label RGE (reconnu garant de l'environnement) est réglementé et protégé par le droit des marques.



Vous pouvez aisément vérifier la réalité des qualifications, en recherchant l'entreprise concernée sur le site Internet suivant : www.renovation-info-service.gov.fr/trouvez-un-professionnel



Pour obtenir davantage d'informations :



<http://www.qualibat.com/Views/EntreprisesRecherche.aspx>



<http://www.qualit-enr.org/annuaire>

D'autres professionnels diffusent des tracts publicitaires dont l'aspect officiel peut tromper les consommateurs. Ces tracts n'ont fait l'objet d'aucune validation par les pouvoirs publics et sont destinés à orienter les consommateurs vers des professionnels aux méthodes agressives, facturant des travaux à des tarifs exorbitants, sans rapport avec leur faible qualité.

N'utilisez pas ces tracts



Contacts Presse :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde
Bureau de la Communication Interministérielle
Tél. : 05 56 90 60 18 - Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr -
Sophie BILLA - Tél. : 06 07 62 05 99 / **Agathe NOUGUÉ** - Tél : 06 73 64 76 44